

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. la Reine Régente d'Espagne notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. R. l'Infante Doña Maria-Cristina-Ysabel de Bourbon, Sa Tante, veuve de S. A. R. l'Infant Don Sébastien-Gabriel.

Le Prince a reçu du Saint-Père une réponse à la lettre de félicitations adressée par Son Altesse Sérénissime à Sa Sainteté, à l'occasion de l'année Jubilaire de Son Pontificat.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

M. le Jonkheer C. J. S. Sandberg a fait hier après-midi, dans la salle du Palais des Beaux-Arts, une émouvante conférence à laquelle a assisté S. A. S. le Prince Albert, sous le haut patronage duquel elle était donnée.

L'orateur a fait un tableau saisissant des misères et des malheurs provoqués par la guerre dans l'Afrique du Sud et il a apitoyé ses auditeurs sur le sort des femmes et des enfants souffrant actuellement dans les camps de concentration. Des projections photographiques sur un vaste écran placé dans le cadre de la scène ont complété cette causerie impressionnante. Le public d'élite qui y était présent a chaleureusement accueilli la parole émue du Jonkheer Sandberg, qui a obtenu un succès non moins vif que ceux qui ont marqué ses précédentes conférences sur le même sujet en Allemagne, à Paris, à Marseille et en dernier lieu à Nice.

Deux sœurs de Saint-Vincent-de-Paul ont recueilli à la porte de la salle les offrandes du public pour l'Œuvre de secours aux camps de concentration, œuvre internationale et essentiellement humanitaire au profit de laquelle sont données les conférences de M. Sandberg. Cette quête a rapporté onze cent treize francs. D'autre part, une souscription est ouverte à Monaco dans le même but charitable, et S. A. S. le Prince Albert s'est inscrit en tête de la première liste pour la somme de deux mille francs.

Nous avons le regret d'annoncer la mort prématurée de M. André Carrara, receveur de l'Enregistrement à Monaco, qui jouissait de l'estime et de la sympathie générale.

Ses obsèques ont été célébrées vendredi dernier. A l'issue du service religieux, le convoi funèbre qui, avec les parents et les intimes du défunt, a été suivi par un grand nombre de fonctionnaires du Gouvernement et de membres de l'Association amicale des Anciens Elèves des Frères, s'est dirigé vers le cimetière de la commune de la Turbie où a eu lieu l'inhumation dans un caveau de famille.

La loterie de charité, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, aura lieu vendredi 21 mars, à 2 heures de l'après-midi, au pensionnat des Dames de Saint-Maur, et sera présidée par M^{me} Olivier Ritt.

Les personnes qui ont participé à cette bonne œuvre en prenant au moins une série sont invitées à cette fête de famille.

Voici le beau programme de la fête de charité du 22 mars, organisée par le Comité de bienfaisance de la Colonie française, sous le haut patronage de LL. AA. SS. le Prince et la Princesse, au Casino de Monte Carlo, mis gracieusement à sa disposition par la Société des Bains de Mer :

Représentations extraordinaires avec le concours des principaux artistes du Ballet Impérial de Russie (M^{lles} Roslavleva, Gheltzer, Preobrajenska, M^m Bekefy, Chiraeff, Kiakicht, Tikhomiroff et M^{lle} Vasilieva), de la troupe du ballet volant de M. Heidenreich, du corps de ballet et des chœurs du théâtre.

Première représentation de la Côte d'Azur (création), ballet en 4 tableaux de M. le baron Jean de Gail, musique de M. Drigo (décors nouveaux de M. Visconti, costumes de la maison Zampéroui; orchestre dirigé par le compositeur).

Première audition de *Les Jardins de Saint-Martin*, poème de M^{me} Poirson, musique de M. Massenet, avec le gracieux concours de M^{me} Baretta et M. Worms, de la Comédie-Française.

Concert avec le gracieux concours de M^{mes} Sigrid Arnoldson, Deschamps-Jehin, la princesse de Wrède, M^{lle} Caro Lucas, M^m Feodoroff, Soulacroix, Boisson, et l'orchestre du Casino, sous la direction de M. Léon Jehin.

A minuit, grand bal (orchestre sous la direction de M. Bourdarot).

Dans l'Atrium, kermesse et tombola. Kiosque des éventails, jouets, bigophones et champagne.

A 2 heures et demie du matin, tirage de la loterie dont le gros lot sera, au choix du gagnant, échangeable contre 5,500 francs d'objets d'art ou remboursable en espèces pour 5,000 francs. (Seuls, les billets vendus participeront au tirage).

Prix des places : pour la représentation et le bal, 40 et 20 francs ; entrée au bal 10 francs.

Un train spécial partira de Monte Carlo pour Nice à 3 heures du matin, avec arrêt à la Turbie, Beaulieu et Villefranche.

A l'occasion de cette prochaine fête annuelle de charité, M. le Président du Comité de bienfaisance de la Colonie française a reçu les premiers dons suivants :

LL. AA. SS. le Prince et la Princesse de Monaco, 500 francs.

S. Exc. M. le Gouverneur Général et M^{me} Olivier Ritt, 100 francs.

Le Tournoi International d'Échecs de Monte Carlo auquel se sont intéressés les amateurs que dans tous les pays compte ce noble jeu, s'est terminé mercredi dernier après trente-trois séances de luttes superbes. C'est le champion autrichien, M. Maroczy, qui finalement s'est classé premier, ne distançant que d'un quart de point le redoutable champion américain, M. Pillsbury, et de trois quarts de point le champion russe, M. Janowski, vainqueur du précédent tournoi de Monte Carlo. Voici, au surplus, la liste des sept lauréats du concours avec les prix qui leur ont été attribués.

1^{er} Prix (5,000 francs et un objet d'art) à M. Maroczy.

2^e Prix (3,000 francs) : M. Pillsbury.

3^e Prix (2,000 francs) : M. Janowski.

4^e Prix (1,500 francs) : M. Teichmann.

5^e, 6^e et 7^e Prix (1,000, 750 et 500 francs) partagés à part égale entre MM. le Dr Tarrasch, Schlechter et Wolf.

Après *Lohengrin* dont les deux dernières représentations ont eu lieu devant une salle comble des plus élégantes, le théâtre de Monte Carlo donnera ce soir la première représentation de *Roméo et Juliette*, avec M. Jean de Reszké et M^{lle} Sigrid Arnoldson qui ont acquis dans ce chef-d'œuvre de Gounod une légitime réputation. M^{mes} Mélian, Cormon et Girerd ; M^m Soulacroix, Nivette, Boisson et Berquier encadrent les deux célèbres protagonistes.

La semaine artistique a été particulièrement bien remplie à Monte Carlo pour les nombreux dilettantes habitués de nos grandes auditions musicales. En plus des habituels concerts de musique ancienne et moderne qui ont lieu le jeudi et le lundi, nous avons eu, en effet, dimanche après-midi, le régal exceptionnel d'une séance de musique de chambre donnée au Palais des Beaux-Arts par le célèbre quatuor tchèque composé de M^m Hoffman et Suk (violons), Nebdal (alto), Wihan (violoncelle), virtuoses impeccables qui ont ravi les amateurs les plus délicats.

Signalons, d'autre part, au concert moderne d'hier soir, le succès mérité qu'a remporté M^{me} Riss Arbeau, pianiste accomplie, qu'on a successivement applaudie dans un classique *Concerto* de Chopin et dans divers morceaux de Brahms, Liszt et Saint-Saëns. L'orchestre, dirigé par M. Léon Jehin, a été comme toujours, en tous points excellent.

Dans ses audiences des 11, 13 et 14 mars courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

Charles Roviza, né à Paris, le 16 janvier 1882, peintre en bâtiment ; Jean Chantelet, né à Saincoins (Cher), le 7 août 1884, journalier, l'un et l'autre, sans domicile fixe, quinze jours de prison, pour mendicité ;

Auguste Amareno, né à Gènes (Italie), le 12 mars 1860, tondeur de chiens à La Turbie, trois mois de prison, pour outrage public à la pudeur ;

René-Marie Levailant, né à Brest (Finistère), le 19 novembre 1846, journalier, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Eugène Bouchet, né à Maisunulles (Seine-et-Marne), le 31 octobre 1874, journalier, sans domicile, quinze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Emile-Etienne Caron, né à Bourg-Saint-Andéol (Ardèche), le 22 avril 1834, jardinier, sans domicile, douze jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Jean Seyser, né à Bâle (Suisse), le 6 juin 1846, chauffeur-mécanicien, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Barthélemy-Sébastien Corradi, né à Camposso (Italie), le 17 avril 1874, marchand de vins à Monaco, 16 francs d'amende, pour exercice de la profession de cabaretier, sans autorisation ;

A. B..., né à Venise, et R. C..., né à Sagliano-Micca (Italie), en juin 1872, un mois de prison chacun, pour outrage public à la pudeur ;

Dominique Magnardi, né à Cuneo (Italie), le 26 juillet 1848, coiffeur, demeurant à La Turbie, six jours de prison et 16 francs d'amende (par défaut), pour ivrognerie ;

Maurice Bonfré, né à Tende (Italie), le 30 novembre 1858, laitier, demeurant à Cabbé-Roquebrune, six mois de prison (par défaut), pour abus de confiance ;

Jean-Baptiste Balestra, né à Vintimille (Italie), le 29 octobre 1858, boucher à Monaco, confirmation de jugement de simple police le condamnant à vingt-quatre heures de prison, pour vente de viande au-dessus du tarif et pour avoir compté le papier sur le poids de la marchandise ;

Louis Durand, né à Montpellier (Hérault), le 15 novembre 1848, journalier, sans domicile fixe, quinze jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

A l'occasion des vacances de Pâques, l'Administration des chemins de fer de l'Etat, et les Compagnies de l'Est, du Midi, du Nord, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris à Lyon et à la Méditerranée, ont décidé qu'exceptionnellement cette année, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 20 mars, seront valables jusqu'au dernier train de la journée du 10 avril.

Jeudi 20 Mars 1902, à 2 heures et demie

17^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

Symphonie en fa (n° 8)..... Beethoven.
Boabdil, poème symphonique (1^{re} audition) G. Sporek.
Sérénade..... Saint-Saëns.
Messidor, entr'acte symphonique..... Alf. Bruneau
Le Carnaval à Paris, rapsodie..... Svendsen.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mardi dernier, le 7^e *Prix supplémentaire* a réuni 23 tireurs. Il a été gagné par MM. Lindsay Scott et A. Ginot, 4 sur 4 ; troisième, M. R. Gourgaud, 3 sur 4.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Paul Lunden, Castadère, Roberts, Journu, J. Demonts, Rondeaux.

Le *Prix des Roses* a réuni, mercredi, 29 tireurs. Il a été gagné par MM. R. Gourgaud et Wilder, 14 sur 14 ; troisième, M. Sibrick, 13 sur 14.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Thompson, Journu, Brasseur, Paccard et Wilder.

Jeudi, le *Prix des Résédas* a réuni 30 tireurs, et a été gagné par MM. le baron A. de Tavernost et C. Robinson, 8 sur 8 ; MM. J. Demonts, Mackintosh et Paul Lunden, 7 sur 8, partagent la troisième place.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Asplen, Paul Lunden, J. Demonts, Paccard, Journu, Thompson, Mackintosh, Castadère.

Le *Prix des Orangers* a réuni, vendredi, 23 tireurs, et a été gagné par MM. Thompson, Brasseur et A. Ginot, 5 sur 5.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, R. Gourgaud, Mackintosh et baron de Tavernost.

Samedi, le *Prix de l'Hermitage-Hôtel* a réuni 22 tireurs ; il a été gagné par M. Roberts, 8 sur 8 ; les deuxième et troisième places ont été partagées entre MM. J. Demonts et Erskine, 7 sur 8.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Chase, C. Robinson, Castadère et Ker.

Hier, le *Prix des Palmiers* a réuni 27 tireurs ; il a été gagné par MM. Roberts et baron A. de Tavernost, 9 sur 9 ; troisième, M. Asplen, 8 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Sibrick, Castadère, Roberts et Mackintosh.

Mercredi 19 mars — *Prix de Saint-Roman* (handicap), 500 francs.

Vendredi 21 mars. — *Prix de Larvotto*, 500 francs.

Lundi 24 mars. — *Prix d'Eze* (handicap), 500 francs.

Mercredi 26 mars. — *Prix des Bananiers* (handicap), 1,000 francs

Samedi 29 mars. — *Prix O'Brien* (handicap), 1,000 fr.

Mardi 1^{er} avril — *Prix de Clôture* (hand.), 10,000 fr. et une Médaille d'Or.

Lettre de Paris

Paris, 17 mars 1902.

La nouvelle décidément officielle du prochain voyage du Président de la République en Russie, a été apprise avec satisfaction par l'opinion publique aussi bien en France qu'à l'étranger, car elle est un nouveau gage de paix et des bonnes relations actuellement existantes entre les grandes nations européennes. Le choix de M. le vice-amiral Roustan pour commander l'escorte maritime du Président est particulièrement heureux et a été unanimement approuvé. C'est, paraît-il, le croiseur-cuirassé *Montcalm* qui recevra M. Loubet à son bord pour le voyage en Russie. Le *Guichen* n'a pas, en effet, des installations suffisantes, tandis que le *Montcalm*, aménagé pour recevoir un officier général, a des logements plus spacieux et plus nombreux.

Les appartements de l'amiral, devenus appartements du Président, comprendront un salon, une salle à manger, une chambre à coucher, une bibliothèque, un cabinet de toilette. Le mobilier ordinaire des navires de la flotte sera d'ailleurs, pour la circonstance, remplacé par un mobilier plus riche et plus élégant, emprunté au garde-meuble de l'Elysée.

M. Delcassé, le général Dubois, MM. Combarieu, Poulet et Mollard seront sur le *Montcalm*. Les autres personnages seront sur le *Guichen* qui a sept chambres disponibles. On pousse activement, à Brest, les travaux jugés nécessaires sur le *Guichen*, qui entrera en armement le 25 mars, sous le commandement du capitaine de vaisseau Baëhme. On procède en ce moment à une visite minutieuse des machines et des chaudières de ce croiseur. Il s'agit, on le comprendra, de ne pas voir se renouveler la fâcheuse mésaventure survenue au *Bruix*, qui le lendemain de son départ pour Cronstadt dut rentrer au port en avaries, laissant le *Pothuau* poursuivre sa route avec M. Félix Faure.

Quant au *Montcalm*, qui est un navire tout neuf, on pousse ses essais de façon qu'il puisse quitter Toulon dans une dizaine de jours et se rendre à Brest où se fera son installation définitive, sous la direction de l'amiral Roustan, préfet maritime, désigné pour prendre le commandement de cette division spéciale de magnifiques croiseurs.

* * *

Aux approches de la semaine sainte, les spectacles religieux sont de circonstances : au Nouveau-Théâtre, M. l'abbé Jouin vient de donner une *Passion* nouvelle et il s'attaque après tant d'autres, à l'un des drames certainement les plus poignants de l'humanité. L'auteur nommé, s'il apparaît oiseux de dire avec quel soin pieux et religieux l'œuvre est traitée, il n'est point inutile d'ajouter qu'elle l'est encore avec une érudition très châtiée et tout à fait sûre. Des seize tableaux dont elle se compose, la moitié est consacrée à l'apparition régulière et trop systématique du chœur antique venant commenter des faits que la durée forcément restreinte d'une représentation ordinaire ne permet pas de développer ; et s'il faut juger cette *Passion* au point de vue strictement « théâtre », tel, surtout, que nous l'entendons de nos jours, on sera forcé d'avouer que l'intérêt y languit trop souvent, que l'action y apparaît assez inutilement morcelée, et que, peut-être, tout en respectant comme il convient le sujet élu, on en pouvait tirer meilleur parti.

M. Alexandre Georges, en commentant d'une importante partition l'œuvre de M. l'abbé Jouin, dans laquelle les chœurs jouent un rôle fort important, semble n'avoir pas fait assez son possible pour rester aussi simple et aussi naïf qu'on l'eût souhaité.

L'interprétation et la mise en scène sont convenables, étant donné que la tentative est tout éphémère.

On annonce, d'autre part, qu'après de longues et patientes

compilations, M. Mounet-Sully, d'accord avec M. Léo Claretie, vient d'établir son définitif programme pour la série des intéressantes matinées qu'il va donner à partir de mardi prochain à la salle des Capucines. On y entendra le *Sermon sur l'ambition*, qu'il n'a point encore lu, et aussi un point tout entier du *Sermon du mauvais riche*, également aussi la fameuse *Passion de 660* (Bossuet). Dans Massillon, pour la première fois, figurera la célèbre oraison funèbre de Louis XIV, *Dieu seul est grand*. Les oraisons funèbres de Bossuet, celle d'Henriette d'Orléans, celle de la Reine, celle de Condé, n'ont jamais été lues en public. Enfin les admirables pages de Lacordaire (sur le peuple, sur le rôle de la femme, sur la nécessité d'une doctrine), compléteront ce grandiose ensemble d'une impression élevée et d'un admirable effet d'art. L. S.

VARIÉTÉS

De M. le général du Barail et de M. Denormandie — deux éminentes personnalités récemment disparues et regrettées du monde parisien — ces deux intéressantes pages littéraires :

HISTOIRE D'AMOUR

J'eus, à Blidah, une aventure d'amour, une seule, une toute petite, qui fut très gentille, qui n'amena aucune catastrophe, et dont le doux souvenir traverse encore ma pensée, semblable à ces fleurs depuis longtemps desséchées qu'on retrouve dans les papiers jaunis, et qu'elles embaument toujours du fantôme de leur parfum.

Au quatrième et dernier étage d'une maison nouvellement bâtie, sur la place principale de Blidah, j'occupais un petit appartement de deux pièces, dont les fenêtres s'ouvraient sur une terrasse étroite, garnie d'un balcon. A gauche de ma terrasse, descendait la pente rapide du toit de la maison voisine, percé de mansardes qui éclairaient son étage supérieur.

Par les belles soirées d'été, sous les étoiles brillantes du ciel africain, je m'attardais volontiers sur mon balcon, tandis qu'à la mansarde d'à côté venait s'accouder, pour chercher aussi un peu d'air, une jeune et jolie fille dont le père était, je le sus bientôt, employé à la sous-préfecture. Le moyen de ne pas lier la conversation avec ma voisine ? L'auriez-vous trouvé ? Je ne le trouvais pas, et bientôt la jeunesse, la sagesse même et quelque diable aussi me poussant, je rentrais tous les soirs de très bonne heure, afin d'échanger avec ma jeune amie les plus tendres propos. Je ne lui cachai d'ailleurs pas que je désirais l'entretenir d'un peu plus près. Elle me rit au nez, sans se fâcher, me dit que je n'avais aucune raison de pénétrer chez elle par la porte, qui était toujours fermée, et, mesurant de l'œil la distance qui nous séparait l'un de l'autre et celle qui nous séparait tous les deux du pavé de la rue, elle me dit en plaisantant :

— Attendez qu'il vous pousse des ailes, et vous arriverez par la fenêtre.

Les ailes ne me poussèrent pas. Mais, une nuit, le siroco fit passer sur la ville tous ses énervements ; j'enjambai mon balcon et je sautai sur la pente du toit, au risque d'aller me briser en bas. Puis, avec des précautions infinies, je descendis jusqu'à la gouttière qu'affleurait la mansarde ouverte et je pénétrai dans la place. La claire nuit d'Afrique me montra une chambre vide, donnant sur un palier où s'ouvraient les portes de plusieurs autres chambres. Je n'avais que l'embaras du choix, c'est le cas de le dire. J'ouvris doucement une porte et j'entendis la légère respiration d'un être endormi.

— Si c'était le papa ! pensai-je.

Je m'en allai à pas de loup jusqu'au lit, et ma main curieuse frôla une tête ronde garnie de cheveux très courts. Ce n'était pas le papa, mais c'était le petit frère. Respectant ce sommeil de l'innocence, je m'en allai toujours à tâtons dans une autre pièce et j'eus la chance, cette fois, de rencontrer mon infante. Elle me reçut sans colère, sinon sans étonnement. D'ailleurs, je dois avouer que la perspective du retour inquiéta le bonheur de ce court instant, et que l'effroi subit des conséquences d'une faute arrêta mon audace en deçà des limites permises.

Le retour s'accomplit sans encombre, pourtant, et cette escapade fut suivie de plusieurs autres. Une fois, je trouvai la fenêtre fermée, et en évoluant dans une

position oubliée, avec bien d'autres, par l'ordonnance de 1829, mon pied porta dans la gouttière, qui céda sous mon poids. Je sus ce qu'éprouve un homme qui commence à tomber d'un toit. Je me racrochai tant bien que mal et je rentrai.

Tout a une fin ici-bas, même les meilleures choses, surtout les meilleures choses. Et bientôt, dans une dernière entrevue, la pauvre enfant, qui n'était toujours pour moi qu'une douce et pure amie, me faisait les adieux les plus tendres et les plus tristes. Elle partait, le lendemain, pour la France. Je ne l'ai jamais revue. Je n'en ai jamais entendu parler. S'est-elle souvenue de moi, qui me souviens encore d'elle ?

Général DU BARAIL.

IMPRESSIONS D'UN ABONNÉ

LE GUIGNOL DE LA COMÉDIE-FRANÇAISE

Il existe, au Théâtre-Français, un petit lieu de retraite créé dans un coin de la scène, derrière les coulisses (côté droit de l'acteur).

Cette pièce est fermée par une façon de cartonnage qui imite très bien les théâtres de marionnettes des Champs-Élysées ; et c'est pour cela qu'un jour, quelqu'un a eu l'idée de baptiser cette retraite : le « Petit Guignol » !

Il y a là une planche ; sur cette planche, de la poudre, des pommades, des flacons et différents objets de toilette qui permettent à un artiste, homme ou femme, de venir, en sortant de scène et avant d'y rentrer, rajuster sa tenue et se mettre en état de paraître devant le public.

C'est aussi un lieu de repos, au moins momentané ; car, dans cette petite maisonnette sont deux petits bancs dont chacun contient la place de trois personnes ; et lorsque ces deux bancs n'étaient pas occupés par les artistes, du moins en totalité, il y a quelques années encore, les amis de la maison, ceux qui avaient la communication particulière, spécialement autorisée, venaient dans cette dépendance de la scène, et parfois prenaient place sur un des deux petits bancs, pour féliciter les artistes et échanger quelques conversations.

C'était une distraction fort agréable, et pour les artistes et pour les visiteurs.

Mais on en a abusé comme on abuse de toutes choses : les visiteurs prirent la fâcheuse habitude de causer un peu haut, au point de troubler les acteurs en scène et même de distraire le public.

L'administrateur, il y a environ dix ou douze ans, trouvant qu'il y avait là un abus, fit défense aux huissiers de laisser entrer les personnes qui venaient ainsi sur le théâtre.

La permission de communiquer fut réduite au droit de venir dans le foyer des artistes, mais non sur la scène, et dans les coulisses.

Un soir, au début de cette mesure, j'arrivais là comme à l'ordinaire, lorsqu'un huissier me dit :

— Pardon, monsieur, on n'entre pas...
— Comment, on n'entre pas ?
— Non, monsieur, monsieur l'administrateur l'a défendu.

— Depuis quand ?
— Depuis ces jours-ci.
— Mais pourquoi, encore une fois ?
— Parce qu'on y faisait trop de bruit.

Alors, un peu contrarié, je répondis :
— Mais vous ne savez donc pas que je viens ici depuis l'an XII !

Et l'huissier, positivement suffoqué :
— Ah ! monsieur, c'est différent, je vous demande bien pardon, je ne savais pas...
Et j'entraï.

Néanmoins, ce succès ne me grisa pas et je compris que je ne devais pas risquer une seconde fois semblable plaisanterie.

Cette réplique, mes chers enfants, m'avait été inspirée par une anecdote dont Lekain fut le héros. La voici :

Lekain, vous le savez, était ce grand artiste qui fut véritablement l'honneur du théâtre au dix-huitième siècle.

Sa carrière dramatique dura de 1750 à 1778 et, circonsistance assez curieuse, il mourut le jour même où

Voltaire rentra à Paris, ce qui, je crois, était le 6 février 1778.

Lekain, un jour de liberté, avait quitté Paris et se promenait, armé d'un fusil, dans la plaine Saint-Denis. Il paraît qu'alors on y trouvait du gibier. Il entend, tout à coup, une voix rude qui l'interpelle et lui dit :

— Monsieur, de quel droit chassez-vous ?
Il fait semblant de ne pas entendre et continue sa marche.

L'autre le suit, en accélérant le pas :
— Monsieur... de quel droit ?..

Et Lekain, qui n'avait pas de port d'arme, accélérant aussi le pas, cherchait à échapper à son persécuteur.

Pour la troisième fois, et beaucoup plus vivement, il entend ce cri :

— De quel droit ? De quel droit ?
Alors Lekain, se retournant brusquement et fixant le garde avec une majesté tragique :

Du droit qu'un esprit vaste et ferme en ses desseins, A sur l'esprit grossier des vulgaires humains...

Et le garde-champêtre de reprendre :
— Ah, monsieur !... C'est différent... Je ne savais pas...

Croyez bien, mes chers enfants, que c'est le souvenir de Lekain qui m'a soufflé ma réponse à l'huissier du Théâtre-Français.

E. DENORMANDIE.

Voici, d'autre part, comment M^{me} Clémence Royer, qui fut une éminente femme philosophe, a raconté elle-même son enfance et l'histoire de son esprit dans de belles pages, auxquelles nous empruntons ce qui suit :

MES AIEUX

Ce n'est que par un hasard que je suis née à Nantes. Mon père était alors en garnison à Belle-Ile-en-Mer, mais ma mère était d'origine malouine. Mon grand-père était un bien vieux loup de mer, qui partit mousse, et dont toute l'instruction nautique était expérimentable. Il n'en devint pas moins capitaine de frégate, avec de beaux états de services. Pris par les Anglais, il s'empara, avec quelques camarades, de la chaloupe du bâtiment sur lequel il était prisonnier et revint avec en France. Aussi, fut-il un des premiers décorés de la Légion d'honneur, à une époque où cet honneur était rare. Il mourut commandant du port à Brest, où sa fille, disait-il, avait été lancée à l'eau.

Les jours de fête, le vieux marin l'emmenait à bord des grands vaisseaux pavoisés, à la poupe toute dorée. Les canoniers la prenaient dans leurs bras et la faisaient mettre le feu aux mèches. L'enfant perdit une oreille à ce jeu, mais la femme que devint cette enfant n'a jamais eu peur.

Moi, j'ai eu peur souvent, mes chers compatriotes. C'est que j'ai un aveu à vous faire. Je ne suis pas de race bretonne pure : j'ai eu une grand-mère hollandaise. Mon grand-père avait ramené sa femme de Flessingue ; je la soupçonne de l'y avoir enlevée. Chez les marins de ces temps-là, il y avait un peu du pirate.

Or, ma grand-mère était fort belle, mais c'est tout ce qu'elle avait. Elle ne m'a pas transmis sa beauté ; comme une méchante fée, elle m'a donné seulement ce qu'elle avait de mauvais. Le quartieron de sang hollandais qu'elle m'a transmis, à travers les veines de ma mère, a ralenti le cours du mien, a emprisonné dans un corps anémique mon esprit ardent, a fait de moi une timide qui rêve de combats, mais ne peut donner, qu'en pensée, les grands coups d'épée de Jeanne de Montfort. Je ne saurais vous dire quels mauvais tours m'a joués ce maudit sang hollandais qui, au moment d'agir, émousse ma résolution, annihile ma volonté, me donne la panique.

C'est peut-être lui qui, en ce moment, quand je voudrais vous dire des choses sérieuses, m'attarde à vous raconter des petites histoires de famille...

Par le reste de ma nature, je me sens bien de la race de ces entêtés Malouins qui se sont nommés Duguay-Trouin, Maupertuis, Lamettrie, Chateaubriand, Lamennais, tous si différents par l'esprit et si semblables par le tempérament.

La pensée capitale et vraiment philosophique de Lamennais est dans son *Essai sur l'indifférence*. En effet, dans la lutte qui se poursuit chez les nations modernes, entre un passé qui ne veut pas mourir et un avenir qui

ne peut devenir, parce qu'il ne veut pas être, il n'est pas permis de rester neutre. Les neutres intellectuels sont les ennuques de l'esprit. Il faut se faire une conviction, une conscience. Il faut savoir que croire pour savoir que faire. Comme l'a dit Lamennais, le doute paralyse la volonté, exerce sur ses résolutions son action inhibitoire ; le scepticisme voulu, le doute indifférent qui nie la possibilité d'une certitude : voilà ce qui tue les caractères. Voilà la cause de ce qu'un homme d'esprit appelait récemment « l'universelle veulerie ».

Notre race bretonne est moins atteinte que les autres de cette maladie du siècle. Moins curieuse de nouveautés que les Gaulois, elle reste plus ferme dans ses convictions, n'en change qu'à bon escient, mais sait les affirmer avec plus de force, et, une fois convaincue, y persévère avec plus de constance. Elle n'éprouve pas le besoin de changer la forme de ses opinions aussi souvent que celle de ses habits. Sa logique est d'un équilibre plus stable. Elle reste convaincue que la vérité existe et peut être connue.

CLÉMENCE ROYER.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le **Vendredi 11 Avril 1902**, à deux heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco.

L'Assemblée Générale se compose de tous les propriétaires ou porteurs de deux cents actions de la Société, ou de l'équivalent en cinquièmes, ayant déposé leurs titres au siège social au moins huit jours avant la réunion de l'Assemblée.

La production de récépissés ou contrat de nantissement énoncés à l'article 35 des statuts équivaut à celle des titres eux-mêmes.

ORDRE DU JOUR :

- Rapport du Conseil d'Administration sur l'Exercice 1901-1902 ;**
- Rapport des Commissaires ;**
- Approbation des comptes, s'il y a lieu ;**
- Fixation du dividende ;**
- Renouvellement par moitié du Conseil d'Administration en remplacement de MM. le comte Brossaud de Juigné et G. Baltazzi, administrateurs sortants rééligibles ;**
- Nomination des Commissaires des Comptes.**

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 16 Mars 1902

NICE, yacht à vapeur <i>Calanthe</i> , américain, c. Cubben,	sur lest,
— yacht à voiles <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Rodolico,	—
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	sable.
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Gardanne,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
SAINTE-MAXIME, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	vin et bois.
TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. De Dominici,	charbon.
CANNES, b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	sable.

Départs du 9 au 16 Mars 1902

NICE, y. à voiles, <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Rodolico,	sur lest,
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Tassis,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Gardanne,	—
— b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
— b. <i>Marcelle</i> , fr., c. Ballet,	—
— b. <i>Tante</i> , fr., c. Davin,	—

A VENDRE dans de bonnes conditions. une **MAISON** située rue des Fours, n° 1, à Monaco-Ville. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, ou à M. BLANCHY, passage Grana, à Monte Carlo.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat à Monaco
Villa de Millo

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Le vendredi onze avril mil neuf cent deux, à neuf heures du matin, en l'audience des criées du Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, séant au palais de Justice, il sera procédé à l'adjudication sur saisie immobilière de

TROIS MAISONS DE RAPPORT, savoir :

I. Une maison sise à Monaco, quartier de la Condamine, prenant son entrée sur la rue des Princes au n° 8, par un passage couvert, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et confrontant au nord, la maison ci-après désignée, au midi la propriété de monsieur Antoine Médecin, au levant une cour commune et au couchant à la propriété Aurégia, figurant au plan cadastral sous le numéro 36 (partie) de la section B, pour une contenance de quatre-vingt-quatre mètres carrés.

II. Une autre maison située au même quartier en façade sur le Square Nave, élevée de deux étages sur rez-de-chaussée et caves, confrontant au nord, la rue du Square Nave, au midi la maison sus-désignée, au levant la maison de monsieur Félix Nave et au couchant la propriété Aurégia, figurant au plan cadastral sous le numéro 37 (partie) de la section B, pour une contenance de quatre-vingt-dix mètres carrés.

III. Et une autre maison située au même quartier, ayant aussi façade sur le Square Nave, élevée de trois étages sur rez-de-chaussée et confrontant, au nord, la rue des Orangers, au midi, la propriété Aureglia, au levant, la rue du Square Nave et au couchant la propriété Joseph Marquet, figurant au plan cadastral sous le numéro 39 (partie) de la section B, pour une contenance de trois cent cinq mètres carrés.

La vente de ces trois maisons est poursuivie à la requête des sieurs Michel-Victor BONNIARD et Jean-Louis BONNIARD, tous deux banquiers, demeurant et domiciliés à Embrun (Hautes-Alpes), ayant pour avocat M^e Suffren REYMOND, demeurant à Monaco, villa de Millo, à la Condamine, chez lequel ils ont élu domicile, contre : 1° la dame Fanny SAUVAN, veuve en premières nocces du sieur Emile NAVE, épouse en secondes nocces de monsieur Victor BOURGEOIS, capitaine au 7^e bataillon de chasseurs à pied, demeurant ensemble à Antibes, ladite dame prise en sa qualité de tutrice naturelle et légale du mineur Paul-Emile NAVE, son fils, fils et héritier dudit sieur Emile NAVE, et 2° monsieur Victor BOURGEOIS, pris tant pour assister et autoriser son épouse, qu'au besoin comme co-tuteur, lesdites maisons appartiennent au dit mineur Paul-Emile NAVE.

Ladite adjudication aura lieu sur la mise à prix fixée par les poursuivants, outre les charges, en trois lots, savoir :

- la première maison, de . . . 15,000 fr.
- la deuxième maison, de . . . 10,000 fr.
- la troisième maison, de . . . 25,000 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 603 du Code de Procédure civile, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Monaco par l'avocat poursuivant soussigné, le dix-huit mars mil neuf cent deux.

Signé : Suffren REYMOND.

Enregistré à Monaco, le dix-huit mars 1902, folio 85, case 3. Reçu un franc.

Signé : DE GUIRAUD.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le lundi 24 mars courant, à 2 heures de l'après-midi, et jours suivants dans un magasin sis à Monaco, quartier de la Condamine, à l'angle de la rue des Orangers et du square Nave, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de plusieurs coupes de draperies pour costumes d'hommes

et de dames, consistant en : cheviottes, nouveautés anglaises, draps amazones, covercoats, homespuns, alpagas, etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE APRÈS DÉCÈS

Le mercredi 26 mars 1902, à 2 heures de l'après-midi, à la Villa Martroye, sise à Monaco, rue Grimaldi, n° 28, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques d'objets mobiliers et de bijoux dépendant de la succession de mademoiselle Joséphine NARMUS, en son vivant rentière, demeurant à Monaco, consistant en : bracelets, bagues, boucles d'oreilles, épingles, broches et montres, chaînes sautoir — le tout en or, — table et chaises de jardin, baignoire, fourneau à pétrole, etc.

Au comptant, 5 % en sus pour frais d'enchères.
Charles TOBON.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

FÊTES DE PAQUES A ROME

Billets d'aller et retour de Nice à Rome
Validité 30 jours. - Arrêts facultatifs sur tout le parcours

PRIX DES BILLETS : Via Vintimille, 1^{re} classe, 139 fr. ; 2^e classe, 98 francs.

Billets délivrés du 16 au 27 mars 1902 inclusivement :
1° Immédiatement à la gare de Nice et aux agences de voyages ;
2° Sur demande faite 48 heures à l'avance, dans les autres gares.

Nota. — Des billets d'aller et retour supplémentaires et de même validité seront délivrés à Rome pour Naples et sa vallée.

Franchise de bagages : 30 kilos sur le réseau P.-L.-M. Aucune franchise sur les réseaux italiens.

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI
BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

MAISON MODÈLE

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Fournisseur brevetée de S. A. S. le Prince de Monaco

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala
IMMEUBLE DU GRAND-HÔTEL

Médailles d'argent aux Expositions Universelles d'Anvers et Paris
Pour la fabrication des objets en bois d'olivier
Souvenirs du pays

- MAROQUINERIE EXTRA-FINE. — ARTICLES DE PARIS
- JOUETS DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
- GRAND RAYON SPÉCIAL DE PAPETERIE. — REGISTRES
- PHOTOGRAPHIES. — CARTES POSTALES
- FOURNITURES DE BUREAUX
- PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — EVENTAILS
- GANTS. — RUBANS. — VOILETTES
- CHAUSSETTES ET BAS DE SOIE. — CHEMISES DE SOIRÉES
- CRAVATES. — CHAUSSURES FINES
- OMBRELLES RICHES. — PARAPLUIES. — CANNES
- ARTICLES DE JEUX. — ROULETTES. — TAPIS
- ARTICLES DE VOYAGE

English spoken — Man spricht deutsch

PRIX TRÈS MODÉRÉS

LA « MUTUAL LIFE »

Cie d'Assurances sur la Vie et de Rentes viagères

fondée à New-York en 1843

sous le contrôle du Gouvernement

LA PLUS RICHE ET LA PLUS IMPORTANTE DU MONDE ENTIER

RICHARD A. Mc CURDY, Président

Direction Générale pour la France : 20, boulevard Montmartre, Paris

529 millions de bénéfices distribués aux Assurés

Garantie : 1 MILLIARD 687 MILLIONS

Emmanuel TREGLIA, seul agent général
autorisé dans la Principauté

S'adresser rue Saige ou 12 et 14, rue Caroline
MONACO-CONDAMINE

Imprimerie de Monaco — 1902

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
10	750. »	750. »	750. »	751. »	751.5	12. »	15. »	13.5	11.3	11. »	73	Sud faible.	Beau.						
11	756.5	758. »	757. »	757.5	758. »	11.5	14. »	11.6	10.8	10.2	66	Nord faible.	id.						
12	756. »	756.5	756. »	757. »	757.2	13. »	13.2	12. »	11.2	11. »	73	id.	Variable.						
13	760. »	761. »	762.2	762.5	763. »	13. »	13.2	12.5	11.5	11. »	66	Est faible	Beau.						
14	764.2	766.5	766. »	765.5	766. »	13.2	14. »	12.5	11.8	11. »	72	Est fort.	Variable						
15	765. »	765.5	765. »	763.5	763. »	13.2	15. »	14. »	13.8	13.2	74	Sud faible.	Couvert.						
16	759. »	760. »	759.5	758.2	758.5	14. »	15. »	14.5	13.5	12.8	70	id.	Variable.						
DATES						10	11	12	13	14	15	16	Pluie tombée : 0 ^{mm} 0						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima. 15.2	14.2	13.5	13.6	14.2	15.3	15.2				Minima 11. »	10. »	10.8	11. »